



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Assemblée générale du 11/12/2014

Lieu : Université Paris-Diderot

Début de séance : 10h

Membres du bureau :

Président : Bernard Legube (ComUE Limousin Poitou-Charentes)

Secrétaire/VP suivi Hoa Lac : Philippe Lecoeur (Université Paris Sud)

VP doctorants et retours USTH : Françoise Rieg-Falson (Université Lyon 1)

VP Recherche : Christian Valentin (IRD)

VP Masters/enseignement numérique : Florent Calvayrac (Université du Maine)

Présents :

Sylvie Daviet (Université Aix-Marseille)

Rémy Mullot (Université La Rochelle)

Teresa De Oliveira (Université de Limoges)

Jean-Louis Morel (Université de Lorraine)

Cécile Sabourault (Université de Nice)

Minh Hau Pham (Université Paris Diderot)

Christine Choppy (Université Paris Nord)

Marie Luong (Université Paris Nord)

Sovan Lek (Université Toulouse 3 Paul Sabatier)

Thierry Poinot (Université de Poitiers)

Benoît Mosser (Observatoire de Paris)

Christiane Adam (Observatoire de Paris)

Noureddine Manamanni (Université de Reims)

Daniel Chillet (Université Rennes 1)

Sophie Adelaide Magnier (Université Joseph Fournier Grenoble)

Didier Bellefleur (ENGEE Strasbourg)

Michel Pavageau (Institut Mines Télécom)

Bruno Dagues (INP Toulouse)

Magali Dufour (CIRAD)

Chamira Lessigny (CNRS)

Angélica Biard (INRIA)

Cédric Janet (Université du Littoral Côte d'Opale)

Hung T. Diep (Université de Cergy Pontoise)

Martin Schwell (Université Paris-Est Créteil)

Eric Petit (Université Paris-Est Créteil)

Jean-Luc Clément (MENESR/DREIC)
Vanessa Fattore (MENESR/DREIC)
Didier Lecomte (USTH)
Eva Nguyen Binh (Ambassade de France au Vietnam)
Mehdi Salim (Ambassade de France au Vietnam)
Céline Gaussen (Consortium USTH)
Jacques Erschler (Consortium USTH)
Marc Melka (MENESR/DREIC)
Patrick Boiron (Université Lyon 1 - USTH)

Point 1 : Ouverture de l'assemblée

- Discours introductif et accueil par Mme Martine CLERICI présidente de l'Université Paris Diderot
- Bernard Legube passe la parole à Mme Eva Nguyen Binh, COCAC à Hanoi.

Point 2 : Intervention de Mme Eva Nguyen Binh

- Après une courte présentation, Madame Eva Nguyen Binh (Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France à Hanoi depuis sept. 2013), introduit Mr Mehdi Salim avec qui elle est venue de l'Ambassade à Hanoi où il a été nommé Attaché de Coopération Scientifique et Universitaire en septembre 2014 . Mme Nguyen Binh rappelle le soutien de l'Ambassade à l'USTH, projet ambitieux et complexe. Elle salue la présence de Patrick Boiron nouvellement élu Recteur de l'USTH qui part dès le lendemain pour le Vietnam et qui prendra ses fonctions officiellement en février prochain.
- Le bilan de l'année 2014 comprend : la nomination d'un nouveau Recteur, le programme « Objectifs Labos » doté par l'Ambassade d'un budget de 280K€ et qui a permis à trois départements de bénéficier d'un soutien pour développer la recherche en vue de l'émergence de laboratoires USTH. Ce programme initié par l'Ambassade, va se poursuivre à travers un deuxième appel à projets « Objectifs Labos » en 2015 sous la forme la plus adaptée possible à l'émergence et au renforcement de la recherche dans les différentes thématiques. Enfin, au mois de décembre, l'Ambassade a financé le retour dans des laboratoires français de 8 jeunes docteurs en poste à l'USTH pour une période courte afin de maintenir et de renforcer le lien de l'USTH avec ces laboratoires. Par ailleurs, la dernière enveloppe de 400K€ allouée fin 2013 par l'Ambassade pour l'achat d'équipements pourra continuer à être utilisée en 2015 afin d'assurer l'utilisation la plus pertinente possible de ces crédits.

Les boursiers 911 recrutés en 2014 pour l'USTH sont en nombre trop réduit par rapport aux programme prévu et à la mobilisation des établissements, non pas pour des problèmes de fond mais pour des raisons administratives et de qualité de constitution des dossiers. L'Ambassade travaille avec l'USTH et le VIED pour arriver à lever cet obstacle et ainsi maximiser dans le futur le nombre de

boursiers 911 recrutés en vue d'atteindre l'objectif de 40 doctorants par an (400 doctorants sur 10 ans) prévu dans l'accord intergouvernemental.

Un point aussi très important pour l'Ambassade, c'est le projet de construction de Hoa Lac. Une entreprise française a été retenue par un vote unanime du jury pour le chantier et le projet architectural du futur campus de Hoa Lac.

Pour finir, l'Ambassade rappelle qu'elle est à la disposition des membres et établissements du Consortium pour les aider dans leur action en vue de la réussite du projet USTH.

- Bernard Legube intervient, et se réjouit que Mme Eva Binh ait annoncé la nomination du nouveau Recteur. Il appelle ce dernier à venir se présenter aux membres de l'assemblée.

Patrick Boiron indique qu'il est ravi d'avoir été nommé Recteur et est conscient des enjeux et de la difficulté de la tâche. Il se présente brièvement. Pharmacien de formation, il est rentré très tôt à l'Institut Pasteur en tant que chercheur avant de candidater comme professeur à l'Université de Lyon il y a une dizaine d'années. Au cours de cette dernière période il s'est investi dans la vie de son établissement avec différentes responsabilités. Il mettra tous les atouts de son côté pour réussir ce beau projet et compte sur le soutien de l'ensemble des acteurs qui y sont impliqués

Point 3 : Bilan sur les effectifs

Présentation par Bernard Legube des effectifs. C'est un document préparé par Gérard Gasquet qui a déjà été transmis et le sera à nouveau avec le compte-rendu. En points importants, on observe une stagnation des effectifs en des masters. La cohorte des doctorants effectuant une thèse en France est de 98.

Cf. annexes

Point 4 : Evaluation et évolution des masters

Il y a plusieurs points concernant les masters.

Ces points ont été travaillés lors d'une réunion de bureau organisée le 14 novembre 2014 par téléphone en présence de :

Bernard Legube	(Président consortium USTH)
Jean-Luc Clément	(MENESR DREIC)
Vincent Quintin	(MENESR DGESIP)
Patricia Pol	(MENESR DGESIP)
Jacques Erschler	(Consortium USTH)
Céline Gausson	(Consortium USTH)

Cf. annexes

La stratégie définie est la suivante : l'évaluation des Masters va être groupée mais anticipée par rapport à l'évaluation globale de l'USTH. Donc les 2 actions seront

déconnectées. Pour les masters, le dépôt des dossiers se fera fin 2015, au plus tard début 2016. Concernant le lieu, Paris ou Hanoi reste à définir. Le bureau propose que l'évaluation soit faite aux deux endroits : envoyer un expert de l'HCERES (ex AERES) à Paris et un second à Hanoi. Parallèlement le Vice-Recteur Binh a demandé au Consortium une aide pour la préparation de l'évaluation de l'USTH par le ministère vietnamien.

Ce sont sur ces points qu'il faut se prononcer : la date, la manière et le lieu de l'évaluation.

Patrick Boiron pense que c'est bien de faire déplacer un expert à Hanoi, mais ce n'est pas l'habitude de l'AERES d'aller sur place. Il sera nécessaire de motiver cette demande.

Jean Luc Clément indique qu'il ne faut pas oublier de mentionner les masters USTH dans les dossiers d'accréditation des établissements, même lorsque l'établissement n'est pas porteur.

Bernard Legube : aujourd'hui, pour l'accréditation, l'Université porteuse n'est pas nécessairement dans la même vague que les Universités co-accréditées. Ce qui compte pour le dépôt du dossier complet c'est la vague de l'Université porteuse. Mais les autres Universités doivent également faire figurer dans leur offre de formation les Masters USTH auxquels ils participent en faisant mention du volume horaire et du nombre de missions associés.

En synthèse :

- **Evaluation**

La demande doit être faite auprès de l'HCERES.

Pour l'USTH un courrier a déjà été préparé et envoyé aux autorités Vietnamiennes pour validation.

Pour les masters, il y aura une évaluation groupée de l'évaluation de l'USTH. La période demandée pour l'évaluation des masters sera fin 2015 début 2016 avec remise des dossiers en septembre. Il sera également proposé que l'évaluation se fasse entre Hanoi et Paris avec un expert HCERES à Hanoi et un en France.

- **Accréditation**

Concernant l'accréditation, le master doit-être attaché à la demande d'accréditation des établissements en respectant les vagues de renouvellement, qu'ils soient accrédités ou co-accrédités ou participants. Il est important que le nombre d'heures et de missions sur lesquels l'établissement s'engage soient validés par leur CEVU..

La demande d'accréditation des établissements soulève des questions relatives aux moyens :

Sovan Lek évoque la question du coût pour son établissement du Master EEO : 150 h à 200 h. Cela pose un problème car l'investissement est lourd par rapport au retour.

Rémy Mullot : il y a des établissements qui s'épuisent, mais d'autres veulent rentrer. Il faut arriver à gérer cette situation.

Il est important de faire une démarche auprès des correspondants des établissements pour connaître les difficultés de chaque établissement par rapport aux Masters, et valider s'ils veulent continuer, arrêter ou au contraire être accrédités pour un des masters plutôt que d'être simplement des membres participants.

Jean Luc Clément indique qu'il y a eu signature des accords avec des postes affectés aux COMUE pour la participation à l'USTH. C'est une bonne chose d'avoir le plus d'établissements accrédités possibles.

- **Problème d'harmonisation des notes**

LE VIED utilise pour la sélection des doctorants des critères basés sur la notation pratiquée dans les diplômes vietnamiens. Cette notation n'est pas forcément équivalente à la notation dans les masters français. Il faut réfléchir à une évolution éventuelle du système de notation afin de ne pas pénaliser les étudiants issus des masters USTH qui désirent candidater sur des bourses 911 du programme USTH. Un groupe de travail sera mis en place sur ce point.

- **Problème des effectifs en master**

Causes et solutions envisagées :

- Appellations pas assez attractives comme mentionné par le vice-recteur Binh dans son message.

En cas de changement de nom il faudra l'indiquer dans le dossier d'accréditation et ensuite, le consortium discutera avec la DGESIP.

- Cours de la journée difficiles à suivre pour des raisons financières
- Masters sur trois ans pour les salariés
- Coûts des masters actuels de 2500 \$

Une solution est envisagée en ouvrant les cours le soir et le WE, facilitant de ce fait l'accueil des étudiants salariés. Suite à un sondage effectué par Didier Lecomte, seuls certains départements souhaitent et envisagent cette option. Les cours ne seraient alors pas doublés mais seulement déplacés de la journée en soirée. Quelques masters vont travailler cette démarche et regarder la possibilité de mettre en place ce type d'enseignement. Reste la difficulté de gérer des populations différentes. Un certain nombre d'expériences seront menées en 2015-2016. Un travail a été réalisé sur ce sujet au sein de l'USTH avec des propositions d'organisation (courrier du vice-recteur reçu la veille : à étudier).

Sur cet aspect des cours du soir, les avis sont partagés. L'Observatoire de Paris ne serait pas forcément pour car après avis pris au Vietnam, l'excellence serait pour les cours de jour et non pas pour les cours du soir. Sovan Lek confirme : la formation le soir est une bonne option pour les établissements qui veulent

s'enrichir mais ça n'entraîne pas la qualité. Bernard Legube précise cependant qu'il s'agit des mêmes cours.

Un autre aspect est d'identifier si les très bons étudiants actuels qui viennent pour les cours de jour seraient inscrits à l'USTH dans l'hypothèse de cours du soir. Pour les salariés, sera-t-il possible de recruter les meilleurs sur des thèses en France s'ils ont déjà un travail ?

Bernard Legube propose de faire une expérimentation à la rentrée 2015. Chaque département qui le souhaite pourra faire une proposition, qu'il faudra travailler au sein de l'USTH notamment lorsque le nouveau Recteur sera en fonction

Il convient de travailler aussi en amont afin que dans les années à venir le flux croissant d'étudiants USTH en bachelor alimente de façon satisfaisante la formation au niveau master.

Point 5 : Doctorants

Rappel de la procédure de recrutement des doctorants par Françoise Falson VP en charge des doctorants.

Appel à sujets auprès des membres du Consortium. Sujets récoltés et triés par les départements, le recteur et le bureau du Consortium. Le Consortium sélectionne les sujets en liste principale. Les sujets non sélectionnés sont versés sur la base de données de l'Ambassade sans obligation de retour à l'USTH à l'issue de leur thèse.

Ensuite sélection des doctorants à l'USTH et approbation par le VIED.

Résultats : 170 sujets déposés. 110 en liste principale. En aout deuxième appel à sujets. Cf. annexes

Les résultats insuffisants pour la première vague ont conduit à la mise en place d'une seconde vague. Le très faible nombre de candidats de la première vague validés par le VIED a conduit à une mobilisation pour chercher à comprendre et à faire évoluer la situation (voir point 2). A l'issue un second appel à candidatures il y a eu une validation finale : 19 candidats acceptés en 2014 dont 43 pour cent sont issus des masters USTH. Ils représentent 42 % des candidats sélectionnés par les jurys. Ceci est à rapprocher des étudiants bachelor car les effectifs et la qualité des étudiants en masters sont directement liés au nombre et à la qualité des étudiants en bachelor.

Pour 2014 il est proposé de lancer l'appel à sujets dès le 12 décembre. Le calendrier complet est donné en annexe

Jean Luc Clément indique qu'il serait utile de voir comment associer les deux jurys Vietnamiens (VIED) et français ou du moins rapprocher les deux étapes afin d'éviter les délais trop longs.

Une démarche pertinente consisterait à réviser les critères de sélection des candidats comme cela est proposé par l'Ambassade. Il faut éviter par exemple

l'absurdité du fait que le candidat ne soit pas recevable tant qu'il n'a pas obtenu son master. Françoise présente aussi la répartition des doctorants *cf annexe*.

A propos de l'école doctorale USTH il est demandé d'où vient le financement ? Les doctorants sont généralement des chercheurs de la VAST. Il n'y a pas de financement spécifique, des crédits des projets de recherche peuvent être utilisés pour accompagner certaines de ces thèses. Des cotutelles internationales seront possibles rapidement.

Minh Chau souligne l'incompréhension du refus de certains dossiers par la partie Vietnamienne alors que ces derniers ont été sélectionnés par un jury franco vietnamien et sont ensuite refusés par le VIED.

L'Ambassade, afin de comprendre la situation, a regardé les dossiers et ce sont principalement des pièces administratives qui manquent. Il ressort que l'USTH doit interagir plus fortement avec le VIED sur cet aspect. L'Ambassade se propose de jouer le rôle de facilitateur. Les deux doivent mieux communiquer notamment sur les critères et les pièces administratives. Pour les problèmes plus spécifiques, l'ambassade demande à ce que les établissements lui fassent remonter les informations pour aider à identifier le problème et à le résoudre.

Point 6 : Etat et structuration de la recherche

Cf. annexes

Didier Lecomte présente l'historique pour montrer l'évolution de la recherche à l'USTH. Il est fait mention, outre la mise en place de structures de recherche (Labo « Nanoengineering Science » USTH-IMS...), de l'installation au sein de l'USTH de centres de compétences tels que le PLMCC avec Dassault Systèmes et de centres de formation tels que le Cuda Teaching Center avec NVIDIA.

Forme de l'appel à projet du prochain objectif labo :

Missions courtes de quelques jours, missions plus longues de 1 à 2 mois pour construire plusieurs scénarii de projets à partir de l'existant, et symposium à Hanoi pour construire le projet de recherche.

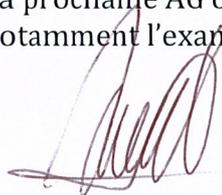
Point 7 : Enseignement à distance (Florent Calvayrac)

Cf. annexes

Florent Calvayrac mentionne l'importance du système d'information pour mettre en place ce type d'activité que ce soit autour du e-learning ou de MOOCs (cours massivement ouverts). Il note le recrutement d'une DSI performante qui devrait faire progresser rapidement l'USTH dans ce domaine. Une mission de perfectionnement en France pilotée par l'Université du Maine est prévue pour cette personne.

Point final : Identification des prochaines dates

La prochaine AG ordinaire du Consortium aura lieu le 20 Mai 2015 à Marseille avec notamment l'examen et le vote sur les rapports moral et financier.

 B. LEGUBE

 Ph. LECOMTE